

1983

19

PERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

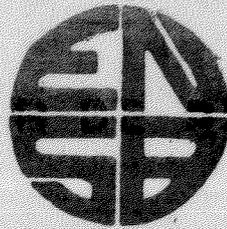
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

JIANG Qiu-ming

LA BIBLIOTHEQUE DU
CDST DU CNRS

ANNEE : 1983

19^{ème} PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

DIPLOME SUPERIEURE DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES



JIANG Qiu-ming

LA BIBLIOTHEQUE DU CDST DU CNRS

Directeur de Mémoire

Monsieur J. KERIGUY

1983

19

ANNEE : 1983 19ème PROMOTION

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21 Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

JIANG(Qiu-ming). - La Bibliothèque du CDST
du CNRS.- Villeurbanne: Ecole Nationale
Supérieure des Bibliothèques, 1983.- III-39
f. ; 30 cm.

- Centre de Documentation Scientifique et
Technique, bibliothèque



Une analyse détaillée de la Bibliothèque
du CDST, intervenant au moment où se met
en place un système de gestion automatisée,
permet de mettre en valeur les relations
qu'elle entretient avec les autres divi-
sions du CDST et de préciser la place
qu'elle occupe et qu'elle pourra occuper
au sein du réseau national de documents
français

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : Le CDST	page 1
1. Les nouvelles missions de la politique nationale de la recherche	" 1
2. La MIDIST	" 2
3. La DIST	" 3
4. permanence et actualité de la mission d'information du CDST	" 3
4.1. La permanence	" 4
4.2. L'actualité	" 5
4.2.1. La mutation du CDST	" 5
4.2.2. Les missions actuelles du CDST	" 5
5. Moyens et organigramme du CDST	" 6
5.1. L'organigramme du CDST après la nouvelle organisation	" 6
5.2. Personnel et budget	" 8
6. Produits et programmes d'action du CDST	" 8
6.1. PASCAL et ses produits	" 9
6.2. L'avenir de la Base de données et ses nouveaux produits	" 10
6.3. Le programme d'action	" 12
DEUXIEME PARTIE : La Bibliothèque	" 14
1. La Bibliothèque dans la nouvelle organisation	" 14
1.1. Personnel et budget	" 15
1.2. Missions et secteurs	" 15
2. Fonds documentaires et acquisitions	" 16
2.1. Les périodiques	" 16
2.1.1. La politique d'acquisition	" 16
2.1.2. L'état de collection	" 16
2.1.3. Les modes d'acquisition	" 17
2.2. Les données budgétaires	" 18
2.2. Les non périodiques	" 18
2.2.1. Les comptes rendus de congrès	" 18
2.2.2. Les rapports de recherches	" 18
2.2.3. Les thèses	" 18
2.2.4. Les ouvrages	" 19

3.	La salle de lecture	PAGE 19
3.1.	Les catalogues	" 19
3.1.1.	Périodiques	" 19
3.1.2.	Thèses	" 20
3.1.3.	Ouvrages	" 20
3.1.4.	Congrès	" 20
3.1.5.	Rapports	" 20
3.2.	Bibliographies et salle de bibliographies	..	" 21
3.3.	Fréquentation et utilisation	" 21
4.	Le service de renseignements	" 22
5.	La conservation	" 22
5.1.	La politique de conservation	" 22
5.2.	LE stockage	" 23
5.3.	La protection des documents	" 23
5.3.1.	L'atelier de reliure	" 23
5.3.2.	Les mesures de protection	" 23
6.	La formation	" 23
6.1.	L'utilisation de la BIBLIOTHEQUE	" 24
6.2.	Les stages des étudiants	" 24

TROISIEME PARTIE : L'automatisation de
la Bibliothèque

		" 24
1.	Pourquoi l'automatisation ?	" 24
2.	Les principes du choix d'un système de gestion	" 25
3.	Le système DOBIS/LIBIS	" 25
3.1.	L'origine du logiciel	" 26
3.2.	Les possibilités fonctionnelles des logiciels du système	" 26
4.	Le processus de la réalisation	" 27
4.1.	Les étapes de l'automatisation	" 27
4.2.	Les travaux menés à bien	" 28
4.3.	Les groupes de travail	" 29
5.	Les expériences à tirer	" 30

QUATRIEME PARTIE : Rôle, problème et

			" 31
1.	Le rôle de la Bibliothèque pour le CDST	" 31
1.1.	Le coeur du CDST	" 31
1.2.	Le lieu de "rencontre" entre le document et l'utilisateur	" 31

	PAGE
1.3. L'influence mutuelle entre Le Centre et la Bibliothèque	" 32
2. Les problèmes de la Bibliothèque	" 32
2.1. Accès libre à la Bibliothèque et mise en valeur encore supérieure de la salle de lecture	" 32
2.2. Problème d'acquisition et taux de satisfaction	" 33
2.3. Les problèmes de l'utilisation interne des documents	" 34
3. L'avenir de la Bibliothèque	" 34
3.1. La nécessité de fonctionner dans un réseau national	" 35
3.2. L'avenir à long terme de la Bibliothèque ..	" 36
BIBLIOGRAPHIE	" 37

PREMIERE PARTIE : Le CDST

La Bibliothèque du Centre de Documentation Scientifique et Technique (CDST) est une des sous unités du Centre. Pour l'analyser, il convient de la situer dans l'ensemble qui la contient.

Le CDST est, pour l'instant, un laboratoire propre du Centre national de la Recherche Scientifique (CNRS). La politique nationale de la recherche détermine celle du CNRS

Le développement du CDST ne peut pas être séparé de la politique nationale de l'information scientifique et technique, qui comence à être élaborée depuis 1978. Le CDST doit aussi servir de relais pour la constitution d'un réseau national d'accès à l'information primaire (fourniture des documents) et secondaire (constitution de la base de données PASCAL et élaboration de produits dérivés).

Dans un premier temps, il paraît donc utile de situer le CDST dans le contexte national

1. Les nouvelles missions de la politique nationale de la recherche

La loi n° 82-610 du 15 Juillet 1982 d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France définit la politique nationale de la recherche et du développement technologique qui vise à l'accroissement des connaissances, à la valorisation des résultats de la recherche, à la diffusion de l'information scientifique et technique et à la promotion du français comme langue

scientifique. Cette loi et ses programmes mobilisateurs (surtout le programme mobilisateur n° 6) assignent aux organismes de recherche, aux universités et aux entreprises publiques des missions nouvelles, notamment:

- la diffusion de l'information scientifique et technique;
- la formation par et à la recherche;
- la promotion du français comme langue scientifique.

2. La MIDIST

La Mission Interministérielle de l'Information Scientifique et Technique (MIDIST) a succédé au Bureau National de l'Information Scientifique et Technique (BNIST). Elle continue et développe les activités du BNIST. Sa mission est

-- d'étudier et de proposer au gouvernement les orientations de la politique nationale dans le domaine de l'information scientifique et technique, d'animer l'action des ministères et des organismes intéressés et d'assurer leur cohérence, de promouvoir toute action d'intérêt commun de nature à renforcer les moyens d'information scientifique et technique et de veiller à la compatibilité technologique des bases de données et des réseaux;

-- d'étudier et de proposer au gouvernement les orientations d'une politique en matière de publications scientifiques et techniques et de définir les normes minimales auxquelles celles-ci doivent satisfaire.

Le CDST travaille, comme par le passé avec le BNIST, actuellement avec la MIDIST, d'une façon étroite.

3. La DIST

Pour répondre aux exigences de la loi d'orientation et de programmation de la recherche et du développement technologique concernant des nouvelles missions en matière d'information scientifique et technique, le décret organique du CNRS du 25 Novembre 1982 a constitué une nouvelle direction, la Direction de l'Information Scientifique et Technique (DIST). Cette direction agit selon cinq axes différents correspondant aux services ou groupements suivants:

- le service de l'information sur les activités scientifiques et la politique générale du CNRS;
- le CNRS Audiovisuel;
- les centres de documentation (CDST, CDSH);
- le service des publications;
- la cellule de formation par et à la recherche.

D'autre part, une nouvelle commission interdisciplinaire verra le jour.

La création de la DIST et d'une commission interdisciplinaire de l'information scientifique et technique devraient assurer au CDST une présentation dans les arbitrages budgétaires, dans le cadre d'une orientation générale et garantir la prise en considération de la spécificité de cette activité. Elles devraient en particulier permettre au CDST de surmonter la "crise" pour qu'il déploie davantage ses efforts au niveau du CNRS et acquière ainsi une vocation nationale, voire internationale dans le domaine de l'information scientifique et technique.

- ### 4. Permanence et actualité de la mission d'information et documentation du CDST

Créé en 1939, en même temps que le CNRS, pour gérer une bibliothèque et éditer le BULLETIN ANALYTIQUE, le CDST était à l'origine un centre de documentation propre au CNRS. Il a progressivement servi une communauté d'utilisateurs extérieurs du CNRS. La proportion serait aujourd'hui de 15% du CNRS et 85% hors du CNRS.

Après la mise en exploitation du système de documentation automatisé PASCAL en 1971, il est devenu le producteur du premier fichier mondial multidisciplinaire (5 millions de références bibliographiques avec accroissement annuel de 450.000 références).

4.1. La permanence

Les missions du CDST ont évolué au cours du temps. Bien qu'elles n'aient jamais été clairement définies, on peut les classer en deux grandes phases:

-- Au départ il avait pour vocation première de répondre aux besoins d'information des chercheurs du CNRS.

-- Puis, avec son développement lié aux besoins de l'information nationale et à ces activités au plan international, il diffuse ses produits bibliographiques à l'ensemble de la communauté scientifique nationale et internationale.

L'existence de flux large et libre d'information de qualité et le développement des nouvelles technologies de l'information fournissent des conditions importantes au progrès scientifique et technique, au développement industriel, à l'avance économique et sociale et à la coopération internationale d'une nation. Le CDST suit toujours de près la politique nationale en matière d'information scientifique et technique qui est reconnu comme un des volets essentiels de la politique

nationale de la recherche. Dans ce contexte, le CDST du CNRS doit trouver sa place et s'insérer beaucoup mieux que le passé dans le dispositif national de l'information scientifique et technique.

4.2. L'actualité

4.2.1. La mutation du CDST

Face à l'évolution rapide des organismes étrangers évoluant dans le domaine de la documentation qui, en une décennie est devenu une industrie, celle de l'information, et compte tenu de la nécessité de fournir de manière aussi complète, critique et indépendante que possible à la communauté scientifique et technique nationale ce dont elle a besoin, le CDST s'interroge sur son avenir et a engagé une mutation inachevée à ce jour.

En effet, pour faire face à la concurrence internationale de plus en plus sévère, il lui faut modifier une structure inadaptée aux objectifs poursuivis : introduire des technologies nouvelles et assurer une formation de meilleure qualité au personnel .

4.2.2. Les missions actuelles du CDST

A l'heure actuelle, l'évolution des disciplines scientifiques est extrêmement rapide. Les spécialités et les secteurs industriels se multiplient d'année en année. Les facteurs scientifiques, techniques et industriels s'ajoutant aux facteurs économiques et politiques se succèdent à un rythme accéléré. C'est pourquoi le Conseil d'administration du CNRS du 4 Novembre 1982 a redéfini de nouvelles orientations du CDST. Celui-ci a dû reconsidérer ses missions d'information et de documentation dans le cadre d'une politique nationale.

En collaboration avec les autres centres de documentation, avec le

serveur QUESTEL et la maison d' édition semi- publique à créer, le CDST a actuellement pour mission d'atteindre les objectifs suivants:

-- Contribuer à fournir dans les meilleures conditions (qualité, coût) à l'ensemble de la collectivité nationale l'information scientifique et technique dont elle a besoin.

-- Participer aussi dans les domaines scientifiques et techniques à l'échange d'information au plan international, à la sauvegarde de l'indépendance nationale en ce domaine, au rayonnement de la culture scientifique et technique française et francophone.

-- Contribuer à la fourniture d'information aux pays du Tiers-monde pour leur permettre de progresser dans la voie du développement.

Ainsi définies, ces missions sont quelque peu intemporelles et les grandes lignes de la politique nationale d'information scientifique et technique de la France lui imposent de les actualiser régulièrement.

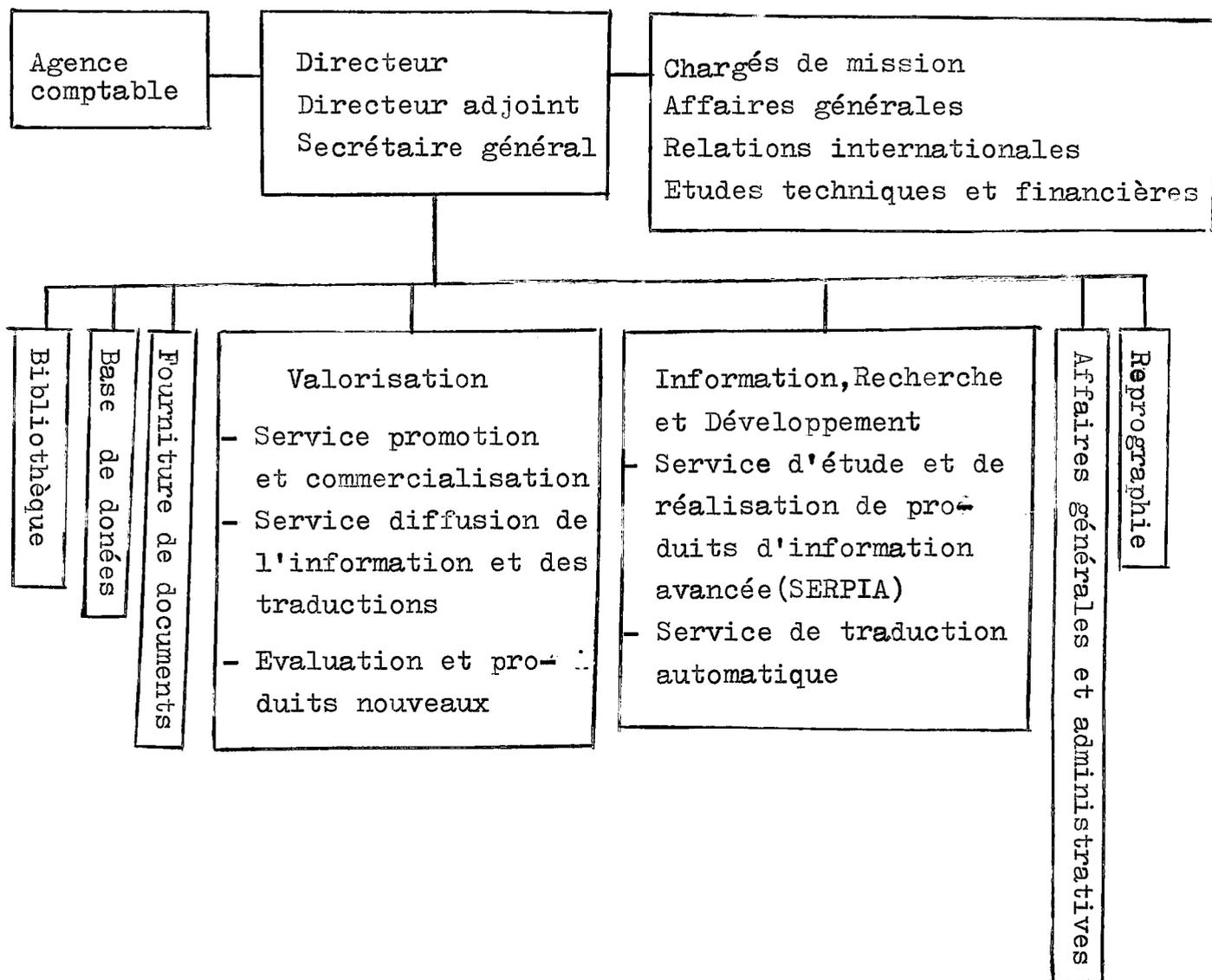
5. Moyens et organigramme du CDST

5.1. L'organigramme du CDST après la nouvelle organisation

En 1982 le CDST a cherché à mettre en place une organisation plus adaptée aux objectifs: des réunions de concertation auxquelles l'ensemble du personnel était invité à participer, ont été organisées autour d'un thème dans chaque secteur. Il en est résulté quelques changements structurels dans la division de la Base de données où ont été mises en place au début de 1983 des équipes regroupées autour d'un thème (biotechnologie, sciences de la terre) rassemblant une quinzaine de personnes, et à la Bibliothèque désormais séparée de la fourniture de documents. L'objectif de ces réorganisations était de donner satisfaction aux revendications exprimées de longue date par le personnel, qui déplorait la parcellisation des tâches et le cloisonnement séparant les

anciennes divisions et, à l'intérieur des divisions les différents services. C'est pourquoi on a, autant que possible cherché à faire disparaître ces cloisons et, en conséquence, à accroître la responsabilité des agents en leur offrant le moyen d'assurer entièrement une fonction. Un autre souci était d'ouvrir vers l'extérieur ^{un organisme} jusqu'alors replié sur lui-même. Ainsi, les équipes de PASCAL sont obligatoirement assistées chacune d'un conseil scientifique, composé de chercheurs et d'universitaires ayant accepté de contrôler et de guider effectivement le travail effectué par chaque équipe.

A partir de 27 Janvier 1983, son organigramme se présente ainsi:



Par rapport à l'organigramme précédent, la scission entre la Division fourniture de documents et la Bibliothèque a mis en évidence le souci du CDST d'améliorer les délais de reproduction des documents primaires, tâche considérée comme prioritaire, et, d'ailleurs d'autant plus nécessaire qu'elle est pratiquement autofinancée.

5.2. Personnel et budget

Le CDST a consacré en 1982 37,977 millions de Francs* aux activités d'information et de documentation. Le budget s'élève à 41 millions de Francs (progression de 8%) en 1983. Le chiffre d'affaires est aujourd'hui de 24 millions de Francs par an.

Il compte maintenant quatre cents postes répartis ainsi:

-- Division développement et valorisation	46	personnes
-- Division base de données	200	"
-- Division fourniture de documents	35	"
-- Division informatique	15	"
-- Division bibliothèque	30	"
-- Laboratoire de photographie	40	"
-- Division administrative et financière	20	"

Ces chiffres ne comprennent pas les personnels hors-statut en nombre variable qui travaillent à temps partiel au CDST, en particulier ^{pour} les traductions.

6. Produits et programmes d'action du CDST

Le CDST a la volonté de devenir une sorte d'entreprise, qui assure

* Salaire du personnel non compris

des services, fabrique un certain nombre de produits éditoriaux et informatique et les vend en profitant des recettes. On voit que le statut actuel et la dépendance dans laquelle il se trouve par rapport au CNRS ne favorise pas ces ambitions. Plus qu'un laboratoire propre, le CDST voudrait obtenir le statut d'institut, à l'instar de l'INAG (Institut National d'Astronomie et de Géophysique) et de l'IN2P3 (Institut National de Physique Nucléaire et des Particules). Cela lui accorderait une plus grande indépendance ainsi qu'une relative autonomie financière. En particulier il pourrait alors largement profiter de ses recettes.

6.1. PASCAL et ses produits

PASCAL est une base de données bibliographiques constituée par le CDST et confiée aux serveurs QUESTEL et ESA. Sa caractéristique est d'être multidisciplinaire: sciences physiques et techniques de l'ingénieur, chimie pure et appliquée, physique chimie, cristallographie, sciences de la terre, science de la vie et médecine, etc. Elle comprend 4.500.000 références bibliographiques (avec titre traduit en anglais, résumé et mots clés) et s'accroît chaque année de 450.000 signalements nouveaux.

La nature de documents analysés chaque année se répartit de la façon suivante:

9.000 périodiques	soit 93%
2.600 comptes rendus de congrès	} soit 7%
1.000 ouvrages	
4.000 thèses françaises	
2.500 rapports scientifiques	
La plupart des documents appartiennent au fonds du CDST. D'autres sont détenus par les organismes spécialisés comme BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière) coopérant à l'élaboration du fichier.	

La répartition linguistique est de:

Anglais	57%
Français	12%
Allemand	8%
Russe	12%
Divers	11%

Les documents sont analysés, résumés et indexés par 200 spécialistes environ du CDST à l'aide de descripteurs, des mots-clés tirés de "vocabulaires contrôlés" ou lexiques;

Depuis 1971 le CDST a pu diversifier et améliorer les moyens d'accès à l'information grâce à:

- la production de bandes magnétiques;
- l'édition automatisée des 58 sections du BULLETIN SIGNALÉTIQUE;
- les profils mensuels standards ou personnalisés;
- la recherche rétrospective;
- PASCALINE ou interrogation en ligne de la Base de données PASCAL.

6.2. L'avenir de la Base de données et les nouveaux produits

Les nouvelles orientations du CDST redéfinies par le Conseil d'administration du CNRS ont mis en cause le fichier PASCAL, certes multidisciplinaire, mais plein de lacune et d'imperfections, en tout cas, devenu peu compétitif en raison de la qualité des concurrents étrangers. Les orientations, en ce qui concerne l'activité Base de données, consistent à mettre en place, pour Octobre 1983, une base de données multidisciplinaire (BDM) selective et des bases de données sectorielles (BDS).

La BDM traitera environ 3500 titres de journaux scientifiques qui constituent une liste dite "coeur" (ce qui correspondrait à 300.000 références par an)

Des BDS seront les plus exhaustivement possible constituées par domaines précis en accordant la priorité à la production nationale (programme mobilisateur) et internationale (possibilité de coopération).

Plusieurs domaines ont été identifiés :

Agronomie	Energie
Agroalimentation	Médecine tropicale
Biotechnologie	Métallurgie
Chimie fine	Sciences de la vie
Cancer (base Cancernet , associée depuis peu au CDST)	

Ce qui doit nécessairement entraîner un changement de fond en comble des "produits papier" édités du CDST en 1984 (en 1983 le BULLETIN SIGNALÉTIQUE est édité comme ceux de 1982 avec de légères modifications). Le BULLETIN SIGNALÉTIQUE disparaîtra en 1984. On peut prévoir que les nouveaux produits se présenteront de façon suivante :

-- des bulletins bibliographiques de taille relativement importante correspondant à de grands domaines scientifiques de la BDM: physique, chimie, médecine etc. Ces produits viseraient à toucher principalement les grandes bibliothèques du monde entier;

-- des bulletins centrés sur un domaine plus précis et obtenir par découpage précédent ou à partir des fichiers sectoriels: biotechnologie industrie agroalimentaires etc;

-- des produits plus légers obtenus par balayage horizontal de la base, édités par photocomposition ou imprimante laser, les "macroproduits" doivent être étudiés sur le plan de leur fabrication dans le courant de 1983.

Ces produits ont été proposés par le directeur du CDST en concertation avec le personnel durant le printemps 1983. A partir du mois de juin, ils feront l'objet d'une étude de marché très précise menée par la division de la valorisation. Mais il est à craindre que les restrictions

budgétaires ne ralentissent leur élaboration et leur mise vente.

6.3. Le programme d'action

Pour accomplir les nouvelles missions et appliquer les nouvelles orientations, le CDSTa défini un programme d'action qui sera peu à peu réalisé.

A) En matière de fourniture de documents

-- le développement du service de photopies et de microfiches par une meilleure organisation de la chaîne de reproduction et le recours prochain à l'édition électronique;

-- l'accès libre au fonds de la bibliothèque (pas envisageable dans l'immédiat, compte tenu de la disposition des locaux et d'ailleurs difficilement compatible avec les exigences de la fourniture de documents et de PASCAL)

B) Systèmes bibliographiques et produits dérivés (voir 6.2.)

C) Banque de données

Il y a deux types d'actions :

-- commercialisation de banques de données créées par ailleurs;

-- participation à la constitution de banques de données.

Le CDST pourrait assurer en partie l'activité de collecte et de recueil des données (l'évaluation doit être réalisée par les spécialistes).

Il a déjà sollicité pour plusieurs projets :

-- Banque de séquences d'acide nucléique;

-- Banque de microorganismes;

-- Banque de données sur les effets de traitements;

-- Banque de données physico-chimique (Pluridata).

Ce programme de participation au banque de données sera initialisé en 1983 et se poursuivra et s'intensifiera en 1984 par la construction des

banques de données suivantes :

Biotechnologie

Taxonomie (avec Institut Pasteur, Fauna flora etc)

Astronomie (avec CDS et Observatoire de Meudon)

Energie

Cultures cellulaires

D) Les CARTINDEX des sciences et des techniques

Le Service d'Etude et de Réalisation des Produits d'Information Avancés (SERPIA) exploite les programmes LEXIMAPPE mis au point par une équipe de chercheurs du Centre de Sociologie de l'Innovation de l'Ecole de Mine de Paris dans le cadre du CDST pour constituer dans l'utilisation d'information scientifique et technique un outil intitulé CARTINDEX. Ce dernier se propose :

-- d'aider un meilleur repérage des réseaux cognitifs et sociaux qui caractérisent un domaine d'activité;

-- de favoriser l'accès aux documents primaires;

-- d'aider à l'évaluation de la position d'un chercheur, d'un laboratoire ou d'un pays dans un champs de recherche donné.

E) Recherche et développement

Trois domaines de recherche pourraient être couverts:

-- Mise au point de caméras microfiches monovues , multivues à multipartition (travail en cours);

-- Expérience de télécopie en liaison avec les PTT (service de la télématique) reliant le CDST, plusieurs bibliothèques et de gros utilisateurs. Ce projet a déjà été testé, mais sans succès en 1982. La qualité, du matériel (mauvaise définition des caractères) et la lenteur (7 minutes par page) ont contraint le CDST à interrompre l'expérience;

-- Projet pilote à terme de cinq ans où le CDST peut servir de champs d'expérience pour la mise au point de nouveaux procédés de télécopie et de stockage sur disque optique numérique (en liaison avec le CNET et THOMSON).

Concrètement réalisant cette intention, un dossier a été déposé en Mai 1983 auprès des Commissions de la Communauté Européenne (pour le programme Doc Del). Le CDST, pour concevoir son projet baptisé Transdoc, s'est associé à l'INPI, à l'EDF, à l'ASPMF (Association de la Presse Médicale Française) et à l'INRA.

DEUXIEME PARTIE : La Bibliothèque

Le CDST a confié à sa Bibliothèque le soin d'acquérir, de traiter et de mettre à la disposition de la Base de données et de la fourniture de documents, les périodiques et les non-périodiques dont celles-ci ont besoin.

La Bibliothèque du CDST couvre l'ensemble des sciences exactes, sciences de la vie, sciences de la terre ainsi que les sciences de l'ingénieur. Elle est essentiellement une bibliothèque de périodiques. On y trouve aussi des comptes-rendus de congrès, des rapports et des thèses mais peu d'ouvrages.

Lieu d'accès public à l'information scientifique et technique, elle joue, comme les autres bibliothèques, vis à vis de leurs usagers, un double rôle, d'accès à la référence et d'accès aux documents primaires eux-mêmes.

1. La Bibliothèque dans la nouvelle organisation

Avec la réforme du CDST en 1982, la Bibliothèque a subi une année de transition. La fourniture de documents a quitté la Bibliothèque. Le CDST lui a confié de nouvelles missions.

1.1. Personnel et budget

La Bibliothèque compte 30 personnes. Le personnel de la Bibliothèque a reçu la formation suivante:

Formation professionnelle		Formation universitaire	
DSB	6	3ème cycle	1
CAFB	3	Maîtrise	1
IUT documentation	2	Licence	6
		DEUG	1
		Baccalauréat	10
		Brevet	7

En 1982, elle a consacré 5.1 millions de Francs pour l'acquisition des périodiques et 0.54 millions de Francs pour les non-périodiques.

En 1983, son budget total pour l'acquisition des périodiques et les non-périodiques est de 6.5 millions de Francs.

1.2. Mission et secteurs

A partir de 1983, la Bibliothèque a pour rôle :

- d'acquérir,
- de traiter (catalogage et bulletinage),
- de conserver (reliure, préservation, stockage),
- de communiquer sur place.

Les documents qui ensuite sont transmis à PASCAL et à la fourniture de documents.

Elle se divise en cinq secteurs :

- Périodiques
 - . Acquisition
 - . Catalogage
 - . Bulletinage
- Non-périodiques
 - . Rapport

- . Thèses
- . Congrès
- . Ouvrages
- Salle de lecture
- Service de renseignements
- Atelier de reliure

2. Fonds documentaire et acquisitions

2.1. Les périodiques

2.1.1. La politique d'acquisition

La selection des périodiques s'effectue :

- . en respectant les besoins du fichier PASCAL,
- . en prenant en compte les demandes adressées par les usagers de la Division fourniture de documents,
- . en examinant, après un dépouillement des catalogues d'éditeurs, les spécimens de la plupart des nouveaux périodiques.

Un comité des acquisitions va être mis en place en Juin 1983. IL sera chargé de mener la politique générale des acquisitions et, tout particulièrement, d'harmoniser cette dernière avec celle que mèneront les organismes associés à la construction du réseau national d'accès à la documentation primaire. C'est pourquoi un représentant de la MIDIST, un de la DBMIST et un autre de la DIST du CNRS ont été invités à participer à ses activités.

2.1.2. L'état de la collection

Année	1981	1982
Nombre de périodiques en cours	12.904	13.532
Nombre de périodiques morts ou interrompus	5.740	5.882
Total	18. 644	19.414

Année	1981	1982
Nombre de fascicules reçus	75.429	79.831
-- transmis au fichier PASCAL	46.832 (62,1%)	45.578 (65,22%)
-- directement intégrés aux collections	28.597 (37,9%)	34.253 (34,78%)

2.1.3. Les modes d'acquisition

Année	1981	1982
Acquisition à titre onéreux		
-- achats	7.204 (55,8%)	7.813 (57,7%)
-- échanges	3.550 (27,5%)	3.554 (26,3%)
Acquisition à titre gratuit	2.150 (16,7%)	2.165 (16%)
Total	12.904 (100%)	13.532 (100%)

Le tableau suivant montre les principaux pays fournisseurs et les modes d'acquisition :

Mode Année	Abonnement		Echange		Dons		Total		%		
	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	
Pays Etats- Unis	2014	2231	118	114	123	125	2255	2470	17,5	18,25	
France	500	533	211	212	1026	1044	1737	1789	13,4	13,22	
Royaume Uni	1296	1427	61	62	56	53	1413	1542	10,9	11,39	
URSS	24	25	1100	1111	2	2	1126	1138	8,7	8,41	
RFA	780	822	58	58	50	52	888	932	6,9	6,88	
Japon	248	278	126	130	150	152	524	560	4,1	4,13	
Italie	295	316	88	91	75	77	458	484	3,5	3,57	
Suisse	334	359	24	23	29	30	387	412	3	3,04	
Pays- Bas	574	321	23	24	21	21	501	366	3,9	2,70	
Total								71,9	71,59		

2.1.4. Les données budgétaires

Dépenses consacrées à l'acquisition des périodiques en 1982		
. abonnement	5.100.000	F
. échange	1.500.000	"
(d'après le prix d'abonnement du BULLETIN SIGNALÉTIQUE)		
. transport par fret aérien des documents américains	94.370	"
Total	6.694.370	"

2.2. Les non périodiques

2.2.1. Les comptes-rendus de congrès

-- Congrès acquis en 1982	1.543
-- Evaluation du fonds des congrès en 1982	24. 015
-- Congrès reçus avant 1960 et mélangés aux ouvrages (sont exclus les congrès publiés dans les périodiques)	2.000
Total	26. 015

2.2.2. Les rapports de recherches

-- Rapports acquis en 1982	1.649
-- Evaluation du fonds des rapports en 1982 (y compris les rapports inscrits en périodiques)	18.349
-- Rapports reçus avant 1973 et mélangés aux ouvrages	1.500
Total	19.849

La plupart des rapports sont des rapports de recherche français. Ils peuvent être regroupés en deux catégories :

-- les contrats de fin de recherche des organismes concernés: CNEXO, DGRST, MIDIST, Ministère de l'Environnement, etc;

-- les contrats de recherche de :

- . laboratoires universitaires
- . laboratoires du CNRS
- . laboratoires d'autres organismes de recherche publics, Ex: CEA
INRS, etc
- . laboratoires privés

2.2.3. Les thèses

-- Thèses acquises en 1982	4.379
----------------------------	-------

-- Evaluation du fonds des thèses en 1982 76.961

L'article 7 de l'arrêté du 11 Février 1976 prévoit l'envoi au CDST d'un exemplaire de toutes thèses de disciplines scientifiques et médicales soutenues dans les établissements d'enseignement supérieur. La Bibliothèque a participé, avec la division de l'informatique et la Base de données, à la réalisation de l'Inventaire des thèses soutenues devant les universités françaises .

2.2.4. Les ouvrages

-- Ouvrages acquis en 1981 et 1982 1.681

dont

- . les éditions du CNRS 335
- . les éditions subventionnées par le CNRS 190
- . les ouvrages en langue russe 269

Le reste est constitué par des services de presse, français et étrangers, des ouvrages de bibliothéconomie et de documentation ainsi que des catalogues imprimés de la Bibliothèque.

-- Evaluation du fonds en 1982 44.000

3. La salle de lecture

La salle de lecture , qui compte 60 places comprend un étage où se trouvent les catalogues et un autre où sont déposées les bibliographies. Elle est accessible au public de 14 heures à 19 heures, du Lundi au Vendredi, le Jeudi, elle ouvre à 10 heures.

3.1. Les catalogues

3.1.1. périodiques

Le "Catalogue des périodiques reçus" est publié tous les quatre ans environ. Il reçoit régulièrement une ou plusieurs mises à jour . la dernière édition (Janvier 1982) contient les collections vivantes ou mortes, soit presque 20.000 titres, avec le détail de la collection et la cote.

Il est le produit d'un programme informatique baptisé AMPERE et rédigé en 1972. Ce catalogue est tiré en 1.500 exemplaires et largement diffusé dans tous les organismes documentaires français et étrangers.

Pour le compléter, des mises à jour imprimées tous les deux ans et un catalogue sur fiches régulièrement intercalées qui est déposé dans la salle de lecture.

Pour le compléter également, l'Index permuté, en deux volumes, lui aussi imprimé reprend tous les titres signalés dans le "Catalogue des périodiques reçus", selon la présentation propre aux index KWIT (Key World in Title). Cet index a été à nouveau publié en 1982 en 800 exemplaires.

Le catalogue systématique CDU et le catalogue géographique commencés en 1960 ont été arrêtés en 1979.

Les catalogues de non périodiques sont restés manuels jusqu'en 1978. En Novembre de cette année, un bordereau commun à PASCAL et à la Bibliothèque a été mis au point. Il est le résultat d'un compromis peu satisfaisant entre deux conceptions différentes. Il a cependant permis l'extraction de la base de données des notices catalographiques des documents. Trois ou quatre fois par an sortent des listings qui sont cumulés et, pour chaque type de documents, se présentent ainsi :

3.1.2. Thèses

Catalogue alphabétique d'auteurs

3.1.3. Ouvrages

Catalogue alphabétique d'auteurs et anonymes

3.1.4. Congrès

Le catalogue de congrès offre trois classements différents:

- Titres et organismes
- "sponsor" et éditeurs
- géographiques par ville où se tient le congrès (sous classement par ordre chronologique)

3.1.5. Rapports (fonds ouvert en 1973)

Le catalogue des rapports présente deux classements:

- auteurs et organismes
- numéro de série

Pour les rapports de ^{La} DGRST et de recherche sur l'environnement, il y a :

- . Catalogues annuels imprimés présentent un classement systématique et des index d'auteurs et de numéro de contrat;
- . Catalogue sur fiches:
 - organismes contractants
 - numéro de contrat
 - action concertée

Ces catalogues paraissent donc sous forme d'énormes listings imprimés en typographie pauvre et peu pratiques à consulter.

Les catalogues sur fiche ne sont plus mis à jour depuis 1979, ce qui oblige les bibliothécaires à photocopier les bordereaux de catalogage pour se constituer un fichier propre complétant le dernier listing imprimé en attendant la parution du prochain.

La Bibliothèque attend avec impatience la mise en service du nouveau système automatisé qui permettra l'utilisation des normes ISBD et la consultation en ligne d'un fichier unique et constamment à jour.

3.2. Les bibliographies et la salle de bibliographies

ON relève que dans la recherche bibliographique, quatre répertoires bibliographiques sont surtout consultés: le BULLETIN SIGNALÉTIQUE, le CHEMICAL ABSTRACTS, le BIOLOGICAL ABSTRACTS et l'INDEX MEDICUS. Ils sont déposés à la salle de lecture et peuvent être consultés en usuels. Les autres bibliographies sont consultées à la salle de bibliographies. La Bibliothèque ne possède pas de catalogue particulier des bibliographies.

3.3. Fréquentation et utilisation

D'après les enquêtes faites par M. Micheline SCHREIBER en 1978, la population des usagers de la Bibliothèque est plus jeune que celle d'autres bibliothèques, comme la Bibliothèque Nationale. Les lecteurs sont chercheurs, ingénieurs ou documentalistes et étudiants de 3ème cycle, dans le secteur public ou privé, universitaires ou médecins dont une proportion est des lecteurs étrangers (≈ 10%, enquête de M. SCHREIBER). La plupart des lecteurs vient consulter d'abord des périodiques, puis des congrès, des thèses, des rapports et des ouvrages.

Le nombre de lecteurs et le nombre de documents fournis ainsi que le nombre de photocopies faites en 1981 et 1982 sont les suivants :

Année	1981	1982
-- Nombre de lecteurs	12.441	13.404
Moyenne quotidienne	52	57,3
-- Nombre de documents demandés	68.398	74.066
Moyenne quotidienne	286	316,5
-- Nombre de documents fournis	63.800	69.004
Moyenne quotidienne	267	295
-- Nombre de photocopies faites par les lecteurs eux-mêmes	150.888	258.580
Moyenne quotidienne	631,3	1.077

4. Le service de renseignements

Jusqu'en décembre 1981, les appels téléphoniques étaient dirigés vers les services les plus aptes à répondre et les bibliothécaires étaient souvent dérangés dans leur travail.

Lié à eux, mais indépendant des autres services du CDST, le service de renseignements par téléphone a repris en mars 1982. Il a répondu à environ 4000 demandes pour une moyenne de 25 appels par jour.

Les types de questions sont les suivants :

- . fonds et activités de la Bibliothèque;
- . d'autres fonds et activités de la bibliothèque et centre de documentation;
- . service du CDST: valorisation, Base PASCAL et son interrogation, vente de catalogues et laboratoire de photocopie, etc;
- . travaux du CNRS et d'autres laboratoires;
- . autre.

Le service de renseignements possède les instruments de références pour répondre aux diverses questions. Les questions importantes demandent une recherche supplémentaire et, parfois une réponse par courrier.

5. La conservation

5.1. La politique de conservation

Le CDST conserve pratiquement tous les documents de son fonds. Seuls les ouvrages isolés et non analysés dans le BULLETIN SIGNALÉTIQUE peu -

vent faire l'objet d'une mise au pilon. Mais l'accent est surtout mis sur la communication des documents.

5.2. Le stockage

Les documents de la Bibliothèque représentent vingt kilomètres de rayonnages et s'accroissent de plus d'un kilomètre par an. Se trouve ainsi posé le problème des locaux. Les collections peu demandées ou vieillissantes très vite ont été transférées dans les BU de Chatenay-Malabry et de Compiègne. En Juin 1983 sera effectué le déménagement de documents non périodiques (2 kilomètres environ) à la Maison de Chimie. Le fonds s'éparpille et cela pénalise aussi la consultation sur place que la fourniture de documents à distance, pour lesquelles il faut installer des navettes entre le CDST et les dépôts.

5.3. La protection des documents

5.3.1. L'atelier de reliure

Son travail est double:

-- Protéger les documents nouveaux et trop fragiles pour être déposés dans les magasins.

-- Réparer les documents anciens et détériorés.

De plus, certaines bibliographies très consultées sont reliées par des entreprises extérieures.

5.3.2. Les mesures de protection

Pour assurer la conservation maximale des collections, le degré d'hygrométrie, l'aération et la température des magasins sont soigneusement contrôlés.

Le CDST a dû recourir à des organismes compétents comme le Muséum National d'Histoire Naturelle, le Centre de recherche sur la Protection des Documents Graphiques du CNRS pour des actions urgentes à la suite d'une inondation survenue en Juin 1982 qui a nécessité la lyophilisation de 4M³ de documents.

6. La formation

Etant donné son importance, la Bibliothèque joue aussi un rôle d'enseignement et de formation continue.

6.1. L'utilisation de la Bibliothèque

Depuis 1977, on organise des stages intitulés "Utilisation d'une Bibliothèque: la Bibliothèque du CDST" ayant pour but :

- de mieux faire connaître les services de la Bibliothèque;
- d'assurer un minimum de formation bibliographique.

Chaque stage dure 3 jours. Les stagiaires appartiennent soit au CNRS, soit à l'université, soit au secteur privé.

6.2. Les stages des étudiants

La Bibliothèque participe aussi à des actions de formation professionnelle. Elle accueille pour une durée variable des étudiants venant d'établissements d'enseignement professionnel: INTD, ENSB, IUT, etc.

Elle accueille également des stagiaires étrangers et des visiteurs professionnels de la documentation.

TROISIEME PARTIE : L'automatisation de la Bibliothèque

1. Pourquoi l'automatisation ?

Les avantages d'automatiser une bibliothèque sont fort bien connus. En ce qui concerne la Bibliothèque du CDST, on peut les présenter brièvement de la façon suivante :

1.1. ON trouve dans la Bibliothèque du CDST trois grandes fonctions: la fonction d'acquisition, la fonction de traitement de la documentation et la fonction de diffusion. IL est des opérations qui sont effectuées de manière semblable à chaque fois qu'un document est traité pour ^{être} intégré aux collections ou communiqué à un usager. Le système de documentation automatisé PASCAL a développé son informatique propre qui ne rend pas tous les services souhaités par la Bibliothèque.

1.2. L'ambition du CDST, on l'a vu, est d'améliorer la qualité de sa gestion. La Bibliothèque se doit de répondre à certaines exigences et d'adapter son système de gestion. IL est possible, à l'aide de l'informatique; de réduire la durée de certaines opérations, d'éviter, autant que possible, la répétition de travaux identiques, et surtout d'imposer une plus grande rigueur ^{dans} les choix bibliothéconomiques: normes fondées sur le format MARC permettant un échange de bandes magnétiques avec de grands établissements étrangers; choix de vedettes utiles pour le catalogage de PASCAL comme pour celui de la Bibliothèque grâce à des fichiers d'autorités.

1.3. L'automatisation de la Bibliothèque est la phase nécessaire pour maîtriser son développement dans le cadre des réseaux d'échange de données bibliographiques

Enfin, elle rendra un meilleur service pour la commande de documents en ligne et, demain peut-être pour leur fourniture électronique.

2. Les principes du choix d'un système de gestion

Compte tenu de la situation de la Bibliothèque, le choix d'un système de gestion doit répondre à des critères précis dont les deux principaux sont:

-- l'existence d'un format permettant l'échange de notices bibliographiques sur bandes magnétiques; un système possédant un format de type MARC est donc obligatoire ;

-- l'existence d'une fonction de recherche documentaire permettant d'accéder aux différents fichiers par nom d'auteurs, titre, cote, etc avec permutation, troncature et recherche booléenne .

D'autre part; Les fichiers à manipuler étant très volumineux, il est nécessaire de restreindre le choix aux gros systèmes pour obtenir de bonnes performances.

Après une série d'étude, en expérimentant les logiciels américains dont WLN(washington Library Network), les logiciels européens dont DOBIS/LIBIS et SIBIL, et le logiciel français MEDICIS, le CDST a porté son choix sur DOBIS/LIBIS.

3. Le système DOBIS/LIBIS

3.1. L'origine du logiciel

DOBIS (Dortmunder Library System) a été constitué à partir de 1971 par l'Université de Dortmund. Il a connu deux développements:

A). L'Université de Louvain a prolongé ses fonctions avec LIBIS (Leuven's Integral Bibliothek System).

B). La Bibliothèque Nationale du Canada (BNC) a adapté DOBIS à ses propres besoins entre 1977 et Septembre 1979. Elle a développé des fonctions complémentaires.

3.2. Les possibilités fonctionnelles des logiciels du système

DOBIS/ LIBIS permet l'automatisation de toutes les fonctions d'une bibliothèque. Il comporte trois systèmes:

DOBIS	<ul style="list-style-type: none">• Catalogage selon le format MARC• Recherche
LIBIS on- line	<ul style="list-style-type: none">• Acquisition• Prêt
LIBIS batch	<ul style="list-style-type: none">• Edition de catalogues• Gestion

La fonction catalogage de DOBIS permet la création et la modification d'une base de données centralisée. La recherche autorise la consultation des catalogues en interactif. Neuf catalogues peuvent être consultés sur clés d'accès suivantes:

- nom d'auteur (sur permutation pour les noms composés)
- titre
- vedettes matières
- indice de classification (Dewey , CDU)
- éditeurs
- ISBN ou ISSN
- numéros nationaux
- autres numéros (acquisition, contrats etc)
- numéros de cotes de rayon

LIBIS en ligne permet pour les acquisitions:

- l'établissement de bons de commande
- l'introduction d'information de catalogage
- l'émission de lettres de relance

- le suivi des emprunts inter-bibliothèques
- le suivi des échanges
- la fourniture d'informations statistiques et pour le prêt:
- la délivrance d'une carte nominative avec code-barre pour la lecture optique
- la préparation des étiquette code-barre pour les documents
- l'émission des lettres de relances pour les prêts non restitués
- la fourniture d'informations statistiques

Toutefois, DOBIS gère des listes de vedettes d'autorité et une architecture particulière a été construite pour tenir compte des liens entre notices d'autorité et notices principales. Il existe en outre un contrôle en ligne des notices saisies.

Mais ce système a les inconvénients:

- systèmes assez lourd (choix successif de menus);
- disparités entre les versions successives du produit;
- absence d'un véritable fichier d'autorité (~~Seuls~~ fichiers inversés).

4. Le processus de la réalisation

4.1. Les étapes de l'automatisation

Trois grandes étapes peuvent être distinguées :

A). Première étape : décision, étude et choix du système

-- En janvier- février 1981, décision de l'automatisation de l'ensemble du CDST

-- Entre janvier- février 1981 et 15 mai 1982, étude et choix du système.

-- 15 mai 1982, prise de décision du choix du système DOBIS/LIBIS.

Pendant ce temps, quatre problèmes ont été attentivement étudiés :

-- Etude des besoins du CDST et de la Bibliothèque;

-- Visite d'étude des responsables du CDST en France, En Europe et aux Etats-Unis pour étudier les principaux systèmes existants dans le monde et assister à leur démonstration ainsi qu'interroger les utilisateurs sur place.

-- Evaluation et comparaison des quatre systèmes retenus: DOBIS/LIBIS SIBIL, WLN et MEDICIS.

-- Etude du marché pour le prix d'achat et le coût de la maintenance.

B). Deuxième étape : installation et test

-- 30 juin 1982, disponibilité du produit.

-- 15 juillet 1982, installation (informatique).

-- 15 juillet - 15 novembre 1982, 1ère phase de test .

-- 15 novembre - 1er décembre 1982, révision des conditions d'installation et 2ème phase de test.

-- Les opérations de reformatage, considérées comme un préalable obligé devraient être terminées durant l'été 1983.

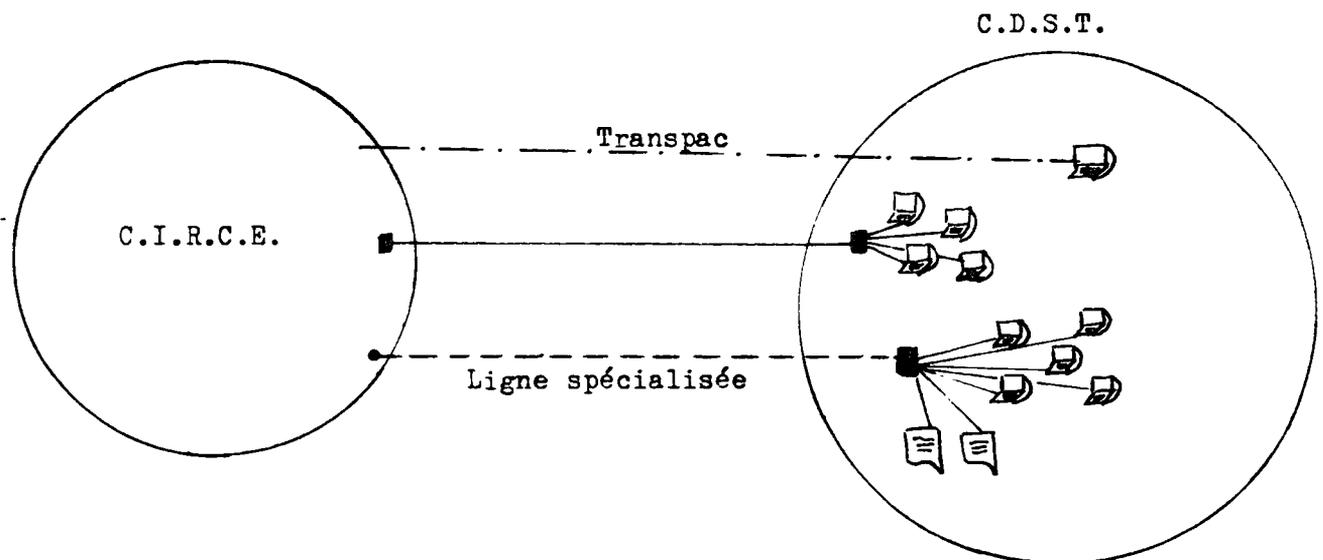
C). Troisième étape: l'exploitation

Elle devrait n'intervenir qu'en octobre 1983, le constructeur ayant fait paraître une nouvelle version du système qui rend caduque la précédente, et qui doit être distribuée durant l'été 1983.

4.2. Les travaux menés à bien

-- L'installation du logiciel au CIRCE(centre INter-Régional de Calcul Electronique) qui a acquis le système, s'est occupé de son installation et de sa maintenance.

Voici le schéma des liaisons CIRCE -CDST



-- Le reformatage pour assurer la coordination du nouveau système avec la Base de données PASCAL.

-- La reconstruction de la liste des mots vides de DOBIS/LIBIS existant en sept langues, en ajoutant tous les mots vides non existant en russe, polonais, japonais, etc et en éliminant certains mots comme "société" qui ne sont pas pris en compte dans le classement par ordre alphabétique du CDST.

-- La construction des fichiers spécialisés du CDST. Le choix définitif des normes (pour les périodiques ISDS, ISBD(S)) déterminant pour les éditions et conditionnant la nature et le nombre des données pour la saisie.

4.3. Les groupes de travail

Avant la deuxième étape de l'automatisation, la création des groupes de travail a été proposée à deux niveaux. Ils ont été constitués et ont commencé à travailler après la deuxième étape de l'automatisation.

A). Premier niveau : le groupe DOBIS

C'est un groupe directif. Il a pour mission :

-- de mener une réflexion, pour assurer dans les meilleures conditions l'installation et l'utilisation du logiciel;

-- d'informer les personnes qui n'appartiennent pas au Groupe et qui cependant, seront appelées à pratiquer le système;

-- de former des utilisateurs;

-- de coordonner les groupes spécialisés décrits ci-après.

Le Groupe DOBIS peut faire appel chaque fois que l'ordre du jour l'impose à des personnes appartenant au CDST ou à des organismes extérieurs. IL laisse le soin de traiter les problèmes de détail aux groupes spécialisés. Ces groupes sont constitués d'un membre au moins du Groupe DOBIS et des spécialistes appartenant aux différentes divisions.

B). Deuxième niveau : les groupes spécialisés

Six groupes spécialisés ont chacun de deux à cinq personnes et des objectifs respectifs à atteindre. Ils sont coordonnés par le groupe DOBIS.

1). Groupe de formation

Ses objectifs sont d'organiser une session de formation au catalogage et à l'informatique, d'envisager la meilleure façon d'appréhender le format MARC: sensibilisation, étude personnelle, approfondissement, et de former des formateurs à l'utilisation de DOBIS.

2). Groupe Chargement de base

Il est composé de deux sous groupes:

-- Le premier se consacre à l'étude des périodiques et à étudier la complémentarité des fichiers AMPERE et CASCADE ;

-- Le second traite le problème des non périodiques.

3). Groupe configuration informatique et fonctionnement en réseau
Il teste la faculté de DOBIS de travailler en réseau (relation entre catalogue central et bibliothèques extérieures).

-- Groupe vocabulaire

La gestion d'un thésaurus n'ayant pas été prévue par les auteurs du système, mais seulement celle des vedettes matières, il est intéressant de se demander quelle modification peut être apportée pour permettre cette gestion autorisant, en particulier la mise en valeur de relation (hiérarchiques et de voisinage).

5). Groupe DOBIS-PASCAL

Il a pour objectif d'étudier les possibilités d'utilisation du système DOBIS pour le traitement des documents au niveau analytique.

6). Organisation du travail et ergonomie

L'ensemble des personnes appelé à travailler avec DOBIS est concerné par les problèmes traités dans le cadre de ce groupe.

5. Les expériences à tirer

L'automatisation de la gestion documentaire de la bibliothèque n'est pas donc chose facile. Bien que les travaux de l'automatisation de la Bibliothèque du CDSF ne soient pas encore achevés, on peut tirer de son travail les expériences suivantes:

A). Des choix doivent être faits dès le départ qui vont dépendre du contexte, de l'organisation même de la Bibliothèque, des buts à atteindre, de la conception particulière que vont avoir les responsables de la bibliothèque de leur propre automatisation

L'étude préliminaire est obligatoire. L'expérimentation et la comparaison de différents systèmes sont indispensables avant de prendre la décision d'un choix du système.

B). L'automatisation de la bibliothèque nécessite non seulement l'investissement en argent, mais la réorganisation du personnel de l'intérieur. Des groupes de travail sur des buts précis doivent être prévus et bien coordonnés tout au long du processus.

C). En ce qui concerne l'automatisation de la bibliothèque, il existe des points communs pour tous les établissements. Mais chaque

bibliothèque(au moins chaque type de bibliothèque) a ses caractères individualisés et spécifiques. IL faut adapter le système aux exigences particulières de son propre organisme pour bien répondre à ses propres besoins ainsi qu'à ses futures utilisateurs .

D). La collaboration tant intérieure qu'extérieure assure l'accomplissement de différentes tâches. Ex: intérieure: Bibliothèque, Informatique, Fourniture de documents,PASCAL; extérieure: CIRCE,PTT etc. Chaque partie de la "chaine" doit accepter de coopérer.

E). Il faut assimiler les expériences utiles acquises par les autres bibliothèques dans leur processus de la réalisation de l'automatisation

QUATRIEME PARTIE : Rôle, problème et avenir de la Bibliothèque

1. Le rôle de la Bibliothèque pour le CDST

1.1. Le coeur du CDST

La Bibliothèque alimente la Base de données PASCAL. De la même façon, elle donne les matériaux dont il a besoin au service de fourniture de documents.

Sans documents primaires, un centre de documentation comme le CDST est comme un cours d'eau sans source, un arbre sans racine. La Bibliothèque est le coeur du CDST en ce qui concerne les documents primaires.

1.2. Le lieu de "rencontre" entre le document et le lecteur

La Bibliothèque a pour rôle l'accès à la référence et l'accès aux documents primaires. Celui-ci représente la phase finale de l'opéra.

tion de " rencontre" entre le document (où l'informatin qu'il contient) et le lecteur. Le service de catalogage et de bibliographie ainsi que de fourniture de documents primaires sont les activités vitales de la salle de lecture de la Bibliothèque.

1.3. L'influence mutuelle entre le Centre et le Bibliothèque

De ces deux raisons que nous venons d'exposer, on peut conclure que l'orientation du Centre détermine la mission de la Bibliothèque. Mais les activités de celle-ci influent ^{sur} la qualité et la quantité des produits et des services du Centre. Ils ont l'un et l'autre pour tâche principale le travail sur l'information. La Bibliothèque suit et continue la tâche que le Centre lui a confiée. mais elle garde cependant ses particularités dans la gestion. De ce point de vue, mieux la Bibliothèque est constituée, mieux les activités du Centre sont assurées.

2. Les problèmes de la Bibliothèque

La réorganisation du CDST se traduit à la Bibliothèque par un effort d'adaptation et une nouvelle orientation. La gestion automatisée de la Bibliothèque ouvrira une nouvelle perspective pour son fonctionnement. Les mesures prises pour améliorer le travail et les efforts consentis par le personnel de la Bibliothèque devraient mieux répondre aux besoins des usagers du CDST en matière scientifique et technique .

Cependant, la Bibliothèque ne peut et ne pourra, dans l'avenir proche, sortir des difficultés qui existaient historiquement et qui existent encore dans la gestion. Face aux problèmes intérieurs et aux problèmes extérieurs du CDST, le personnel de la Bibliothèque en prend conscience.

2.1. Accès libre à la Bibliothèque et mise en oeuvre encore davantage de la salle de lecture

Le CDST du CNRS est connu aussi bien qu'en France qu'à l'étranger. Les chercheurs français ont besoins d'informations qu'on ne trouve pratiquement qu'au CDST. Mais l'accès difficile au CDST est un des inconvénients des lecteurs. Le CDST se trouve au nord-est de la ville de

Paris. Les métros et les bus ne passent pas près de lui. La circulation difficile peut jouer un rôle dissuasif. Les lecteurs veulent souvent y aller, mais le temps ne leur permet pas (en 1978 près de 90% des lecteurs interrogés ont au minimum une demi-heure de trajet pour y venir, soit de chez eux, soit de leur lieu de travail). IL serait mieux de le transférer au coeur de la ville. Mais cela est impossible, aucun bâtiment administratif n'étant évidemment disponible.

La salle de lecture ne compte que 60 places. Les heures d'ouverture sont insuffisantes. De plus elle ne pratique pas l'accès libre que les chercheurs réclament souvent pour éviter la consultation des listings et les retards dans la fourniture des documents. Autrement dit, rien, sinon, la nécessité ne peut attirer les lecteurs dans des salles de lecture si mal aménagées.

Si lui étaient offertes des conditions plus favorables, la Bibliothèque serait plus fréquentée. On éviterait ainsi dans une certaine mesure de gaspiller une ressource en ne l'utilisant que partiellement .

2.2. Problèmes d'acquisition et taux de satisfaction

Historiquement , la Bibliothèque a développé des fonds importants, par exemple celui de documents russes qui sont relativement peu demandés en France. Le problème est de savoir si le CDST doit continuer d'entretenir et de compléter ces fonds pour conserver sa personnalité et prévenir les besoins des chercheurs de demain.

Pour satisfaire le plus grand nombre d'usagers, le CDST a donc besoin de faire appel aux ressources d'autres bibliothèques. Cela se fait de deux façons :

-- Reproduction, sur place dans cinq bibliothèques (Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine, Bibliothèque de la faculté de pharmacie, Bibliothèque centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Bibliothèque de l' Ecole des Mines et Bibliothèque Interuniversitaire Jussieu);

-- Echanges avec des bibliothèques françaises et étrangères.

Le recours à une bibliothèque extérieure est justifié par les deux raisons principales : la Bibliothèque ne possède pas ces documents; les documents possédés par la Bibliothèque sont provisoirement indisponibles au cours de leur analyse au BULLETIN SIGNALÉTIQUE

Les statistiques effectués en France au CDST et dans toutes les grandes bibliothèques étrangères (comme la BLLD) montrent que 20% des périodiques permettent de répondre à 80% des demandes. Pour chercher à satis-

faire un maximum de demandes avec un accroissement d'un nombre limité de documents, la Bibliothèque s'est abonnée en 1982 à deux exemplaires de 150 titres de périodiques, les plus demandés par les utilisateurs de la division Fourniture de documents. Pour des raisons budgétaires, cette tentative a été interrompue à la fin de 1982. On peut se demander si, pour élever le taux de satisfaction, le CDST doit chercher à répondre à toutes les demandes qui lui parviennent, en utilisant les ressources de ses fonds ou ^{en} ayant recours aux ceux de quelques bibliothèques universitaires et de quelques grands établissements, malgré le coût qui en résulte.

2.3. Le problème de l'utilisation interne des documents

L'analyse et l'indexation demandent un temps assez long pouvant varier de deux à six mois, voire davantage. Pendant le travail des documentalistes, les documents concernés ne sont pas disponibles à la Bibliothèque. Il importe que soient prises les mesures nécessaires afin que les documentalistes remettent les documents indexés à la Bibliothèque, immédiatement après l'utilisation.

Depuis le 15 Mai 1982, le système de circulation interne a été bouleversé. Les documents ne sont plus adressés, dès leurs arrivés, aux rédacteurs, mais seulement un bordereau. Dès qu'ils estiment avoir le temps de traiter un document, ils remettent le bordereau correspondant à un employé de la Bibliothèque qui fournit en retour le document correspondant pour un temps limité.

Le Centre de documentation et sa Bibliothèque sont liés par la même volonté du service du public. Il est important que le personnel de la Bibliothèque assure aux documentalistes les mêmes services que ceux qu'il offre aux lecteurs extérieurs. En revanche, les documentalistes doivent prendre conscience de leur devoir, lorsqu'ils utilisent les documents pour l'indexation. Il est vrai qu'ils ont rarement un contact avec les utilisateurs.

3. L'avenir de la Bibliothèque

La Bibliothèque du CDST ne peut se réfugier dans l'isolement. Elle doit faire face aux conséquences sur son fonctionnement, tant de l'évolution économique que de l'évolution culturelle: l'accroissement

énorme des informations, l'inflation et la pregression des monnaies étrangères. Au niveau de la France, 80% de l'information scientifique et technique proviennent de l'étranger. Il est impossible d'assurer en France tous les traitements de cette information. En revanche, la politique nationale exige que la communauté scientifique et technique française puisse avoir aisément accès à tous les systèmes d'information existants, français ou étrangers. Il importe tout d'abord qu'elle puisse accéder aux documents et à l'information à n'importe quel point d'accès sans risque d'être bloquée ou retardée à cause des connaissances insuffisantes des fonds des bibliothèques et de leur mauvaise coopération. Au niveau du CDST, la Bibliothèque n'est ^{pas} en mesure à elle seule de garantir une acquisition de tous les documents et une information bibliographique complète et de répondre tous les besoins de ses utilisateurs. La participation active à un réseau national résoudrait les problèmes auxquels elle se trouve confrontée.

3.1. La nécessité de fonctionner dans un réseau national

Dans la diffusion de l'information scientifique et technique, la bibliothèque automatisée est appelée à jouer pleinement son rôle à condition qu'elle puisse s'intégrer dans un ample réseau d'information.

Seul, le réseau national automatisé de la fourniture des documents primaires et des bibliothèques peut résoudre les problèmes de :

- la répartition des acquisitions de collections par domaines scientifiques;
- la mise au point d'un système de communication bibliographique rapide et sûr ;
- la coordination et la satisfaction de tous les utilisateurs nationaux.

En France, le réseau national n'est pas encore constitué. Sous la conduite de la MIDIST, la DBMIST et la DIST ainsi que tous les participants volontaires de ce réseau doivent consentir des efforts pour le bâtir dans un délai convenable en résolvant les problèmes tant politiques que techniques. L'avenir de la Bibliothèque se trouve dans ce réseau national .

Premier pas vers ce réseau :

A partir de Mai 1983, le CDST participe réellement au CCN comme un centre régional de saisie de données. Il regroupe des bibliothèques de

grands établissements scientifiques:

-- CEA	-- EDF
-- CNET	-- INSERM
-- IFP	-- CEDOCAR

Renforcer ou nouer tous ces liens permet à la Bibliothèque du CDST de se situer à l'intérieur du réseau national dans lequel une place lui est réservée pour mieux servir les utilisateurs qui peuvent accéder plus directement et plus facilement à tant de richesse nationale.

Plus largement encore, elle peut envisager participer un jour aux réseaux internationaux. Elle sera un relais privilégié de diffusion de l'information scientifique et technique en France.

3.2. L'avenir à long terme de la Bibliothèque

Notre époque connaît de nouveaux changements de jour en jour. Certains annoncent pour bientôt des systèmes d'information entièrement électroniques, une société sans papier. L'avenir est souvent notre préoccupation constante.

Comment construire une "bibliothèque idéale" pour les futurs utilisateurs ?

Quel est l'avenir de la Bibliothèque du CDST? Quoiqu'il en soit,

Le projet du CDST pour la digitalisation des textes, la télécopie et la transmission électronique va amener la Bibliothèque à s'interroger sur les moyens de satisfaire les lecteurs ainsi que sur l'utilisation future de la forme papier.

Son avenir, comme celui de toutes les autres bibliothèques, est lié à l'informatisation. L'informatique et télématique sont des outils pour permettre à la Bibliothèque de surmonter le flux croissant des informations et affronter les mutations nécessaires.

Son destin est étroitement lié à la politique, économique, scientifique et technique de la France, et surtout à l'avenir du CDST.

Sa perspective doit aussi tenir compte des réalités et des divers facteurs propres à la Bibliothèque (impératifs concernant les moyens en crédits budgétaires et en personnel).

BIBLIOGRAPHIE

BORNES (Christian).- Transfert de l'information scientifique e dans un milieu de recherche.- Paris: la Documentation française, 1980.

CAILLERET (Joëlle).- Le Projet d'automatisation de la Bibliothèque (du CDST).- 1982. (Rapport de IUT)

CENTRE DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE. Paris.- Programme d'activité 1983.

CENTRE DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE. Paris.- Le CDST: ses missions, ses orientations, sa place au plan national.

CENTRE DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE. Paris.-

Groupe DOBIS;

Groupe DOBIS: comptes rendus de la réunion du 3 juin 1982;

Groupe DOBIS: réunion du 29 juillet 1982;

Groupe DOBIS : comptes rendus de la réunion du 10 septembre 1982 ;

Groupe DOBIS: comptes rendus de la réunion du 8 octobre 1982;

Comptes rendus de la réunion du 24/10/82;

Comptes rendus de la réunion du 21/12/82;

Comptes rendus de la réunion du 11/03/83;

Comptes rendus de la réunion du 18 avril 1983.

CENTRE DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE. Paris.

Bibliothèque.- Rapport d'activité année 1981: Bibliothèque:

accroissement, communication sur place, activités diverses.

CENTRE DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE. Paris.
Bibliothèque.- Rapport d'activité année 1981: fourniture de documents primaires.

CENTRE DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE. Paris.
Bibliothèque.- Rapport d'activité, année 1982.

CHAUMIER (Jacques).- L'accès automatisé à l'information.- Paris: Entreprise Moderne d'Édition, 1982.

Décret n°79-805 du 19 septembre 1979 portant création d'une Mission Interministérielle de l'Information Scientifique et Technique. In : Journal Officiel , 21 septembre 1979.

CNRS. Paris. Direction de l'Information Scientifique et Technique.- L'Information scientifique et technique au CNRS: prémisses d'une nouvelle politique.

DOWLIN (Kenneth. E.).- The Electronic, electric library. In: Library Journal, 19, 1980, P. 2265-2270.

FORGET (Louis J.S.).- Le Rôle du système DOSIS à la Bibliothèque Nationale du Canada. IN: Documentation et Bibliothèque, 2, 1982, P. 77-84.

FRANCE. Ministère d'État, Ministère de la Recherche et de la Technologie. Mission Interministérielle de l'Information Scientifique et Technique.- L'Avenir du CDST.- Paris, 1982.

FRANCE. Ministère d'État, Ministère de la Recherche et de la Technologie. Mission Interministérielle de l'Information Scientifique et Technique.- Programme mobilisateur: "promotion du français langue scientifique et diffusion de la culture scientifique et technique";- Paris, 1982.

IBM.- Dortmund and Leuven Library Systems Librarians Guide.

KERIGUY(Jacques).- La Bibliothèque du CDST: orientation et mission.

Loi n° 82-610 du 15 Juillet 1982 d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France. In: Journal Officiel, 16 juillet 1982, P. 2270.

SCHREIBER(Micheline).- Enquête de besoins réalisée auprès des utilisateurs de la Bibliothèque du CDST du CNRS.(Mémoire de INTD, année 1977-1978)

SLYPE(Georges Van).- Conception et gestion des systèmes documentaires.- Paris: Les Editions d'Organisation, 1977.

TURNER(W.A.).- Les Cartindex des sciences et des techniques.

